



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | | |
|---|--|--|
| Identificateur du produit | D'Gel® | |
| Version n° | 02 | |
| Date de publication | 21-août-2013 | |
| Date de la révision | 14-janvier-2014 | |
| Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version | 21-août-2013 | |
| No CAS | Mélange | |
| Numéro de pièce | C61244 / 32 / 01 / 55 / 96 | |
| Renseignements sur le fabricant | LPS Laboratories, a division of Illinois Tool Works 4647 Hugh Howell Rd Tucker, Georgia 30084 États-Unis www.lpslabs.com 1-800-241-8334/ 770-243-8800 CHEMTREC 1-800-424-9300 | |

2. Identification des risques

| | |
|----------------------------------|--|
| Description générale des risques | DANGER |
| | Liquide combustible. Peut s'enflammer à cause de la chaleur, d'une étincelle ou d'une flamme. |
| | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. |

Effets potentiels sur la santé

| | |
|---------------------|--|
| Voies d'exposition | Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. |
| Yeux | Éviter le contact oculaire avec cette matière. |
| Peau | Éviter le contact cutané avec cette matière. |
| Inhalation | Toute inhalation prolongée peut être nocive. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. |
| Ingestion | Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. Ne pas ingérer. |
| Organes cibles | Système nerveux central. Yeux. Système respiratoire. Peau. |
| Signes et symptômes | Irritation de la peau. Sensibilisation. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. |

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| Composants dangereux | No CAS | Pour cent |
|--|-----------|-----------|
| D-LIMONÈNE | 5989-27-5 | 10 - 30 |
| Composants non dangereux | No CAS | Pour cent |
| Sulfosuccinate de dioctyle et de sodium | 577-11-7 | 0.5 - 1.5 |
| Autres composés sous les niveaux déclarables | | 60 - 100 |

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

| | |
|-----------------------|---|
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Contact cutané | En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |

| | |
|--------------------------|--|
| Inhalation | Mettre la victime à l'air frais et gardez-la au repos dans une position confortable pour respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| Ingestion | Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Provoquer le vomissement uniquement sur les ordres du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. |
| Avis aux médecins | Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement. |
| Conseils généraux | En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. |

5. Mesures de lutte contre le feu

| | |
|--|--|
| Indice d'inflammabilité | Combustible d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. |
| Moyens d'extinction | |
| Moyen d'extinction approprié | Mousse résistante à l'alcool. Brouillard d'eau. Poudre chimique sèche. Agents chimiques secs. Dioxyde de carbone (CO ₂). |
| Méthodes d'extinction inappropriées | En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu. |
| Protection pour les pompiers | |
| Équipement de protection pour les pompiers | Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. |
| Équipement/directives de lutte contre les incendies | Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Si un réservoir, un conteneur sur rail ou un camion-citerne se retrouve dans un incendie, ISOLER le périmètre dans un rayon de 800 mètres; envisager aussi une première évacuation de 800 mètres dans toutes les directions. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable. |
| Données sur l'explosibilité | |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucuns connus. |
| Sensibilité aux chocs | Aucuns connus. |

6. Procédures en cas de déversement

| | |
|---|--|
| Précautions individuelles | Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
| Mesures de précautions environnementales | Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. |
| Méthodes de confinement | Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. |

| | |
|------------------------------|---|
| Méthodes de nettoyage | <p>Éteindre toutes les flammes à proximité. Ce produit est miscible dans l'eau.</p> <p>Déversement accidentel important : Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Frotter la zone avec un détergent et de l'eau.</p> <p>Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.</p> <p>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.</p> |
| Autres informations | Nettoyer selon les réglementations applicables. |

7. Manutention et entreposage

| | |
|--------------------|--|
| Manutention | Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Évitez le contact prolongé ou répétitif avec la peau. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Lavez vigoureusement après manipulation. |
| Entreposage | Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. |

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

| | |
|--|--|
| Valeurs limites biologiques | Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients. |
| Contrôle ingénieur | Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. |
| Équipement de protection individuelle | |
| Protection pour les yeux et le visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). La présence d'une fontaine pour rinçage des yeux est recommandée. |
| Protection de la peau | Éviter le contact avec les vêtements. Porter un vêtement de protection approprié. Gants résistants aux produits chimiques. |
| Protection respiratoire | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Utiliser un masque à gaz à alimentation en air et à surpression s'il y a un dégagement non-contrôlé, des niveaux d'exposition inconnus ou toute autre circonstance au cours desquelles les masques purificateurs d'air ne pourraient fournir une protection adéquate. |

9. Caractéristiques chimiques et physiques

| | |
|---|-----------------------------|
| Apparence | Liquide. |
| État physique | Liquide. |
| Forme | Liquide. |
| Couleur | Eau blanche transparente |
| Odeur | Orange |
| Seuil de perception de l'odeur | Donnée inconnue. |
| pH | Sans objet |
| Pression de vapeur | Donnée inconnue. |
| Densité de vapeur | > 1 (Air = 1) |
| Point d'ébullition | 193 °C (379.4 °F) @ 760mmHg |
| Point de fusion/point de congélation | Donnée inconnue. |
| Solubilité (eau) | Miscible at all proportions |
| Densité | 0.78 - 0.8 @ 20 °C |
| Densité relative | Donnée inconnue. |

| | |
|--|------------------------|
| Point d'éclair | 72.0 °C (161.6 °F) TVC |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume | 8.9 % |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume | 1.3 % |
| Température d'auto-inflammation | Donnée inconnue. |
| Taux d'évaporation | < 10 (BuAc = 100) |
| Viscosité | < 3 cSt à 25 °C |
| Pourcentage de matières volatiles | 97 % |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau) | < 1 |

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

| | |
|---|--|
| Stabilité chimique | La substance est stable dans des conditions normales. Instabilité causée par une température élevée. |
| Conditions à éviter | Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Chaleur, flammes et étincelles. |
| Matières incompatibles | Les agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |

11. Données toxicologiques

Données toxicologiques

| Composants | Espèces | Résultats d'essais |
|--|---------|--------------------|
| D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5) | | |
| Aiguë | | |
| <i>Autre</i> | | |
| DL50 | Rat | 0.11 g/kg |
| | Souris | 1.3 g/kg |
| <i>Cutané</i> | | |
| DL50 | Lapin | > 5000 mg/kg |
| <i>Orale</i> | | |
| DL50 | Rat | > 2000 mg/kg |
| | Souris | 5600 - 6600 mg/kg |
| Sulfosuccinate de dioctyle et de sodium (CAS 577-11-7) | | |
| Aiguë | | |
| <i>Cutané</i> | | |
| DL50 | Lapin | 2525 mg/kg |
| <i>Orale</i> | | |
| DL50 | Rat | > 1320 mg/kg |
| | Souris | 2.64 g/kg |

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

| | |
|--------------------------|--|
| Effets aigus | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Effets locaux | Peut irriter les yeux et la peau. Peut irriter l'appareil respiratoire. |
| Effets chroniques | Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. |
| Cancérogénicité | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

| | |
|----------------------------|--|
| D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5) | 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme. |
|----------------------------|--|

| | |
|-----------------------------------|--|
| Effets sur la reproduction | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
|-----------------------------------|--|

Symptômes et organes visés Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

| Composants | Espèces | | Résultats d'essais |
|--|---------|--|-------------------------------|
| D-LIMONÈNE (CAS 5989-27-5) | | | |
| Aquatique | | | |
| Crustacés | CE50 | Puce d'eau (daphnia pulex) | 69.6 mg/l, 48 heures |
| Poisson | CL50 | Tête-de-Boule | 0.619 - 0.796 mg/l, 96 heures |
| Sulfosuccinate de dioctyle et de sodium (CAS 577-11-7) | | | |
| Aquatique | | | |
| Poisson | CL50 | Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) | 20 - 40 mg/l, 96 heures |

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

| | | | |
|--------------------------------------|---|-------|--|
| Écotoxicité | Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. | | |
| Effets sur l'environnement | Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle. | | |
| Toxicité aquatique | La classification n'est pas possible. | | |
| Persistance et dégradabilité | N'est pas intrinsèquement biodégradable. | | |
| Coefficient de partage | | | |
| D'Gel® | | < 1 | |
| D-LIMONÈNE | | 4.232 | |
| Mobilité dans l'environnement | Ce produit est miscible dans l'eau. | | |

13. Élimination des résidus

| | |
|--|--|
| Instructions pour l'élimination | Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. |
| Emballages contaminés | Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. |

14. Informations relatives au transport

| | |
|-------------|--|
| TDG | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| IATA | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |
| IMDG | N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. |

15. Données réglementaires

| | | |
|-----------------------------|---|--|
| Règlements du Canada | Ce produit a été classifié selon les critères du RPC et la FTSS contient tous les renseignements requis par le RPC. | |
| Situation SIMDUT | Contrôlé | |
| Classement SIMDUT | B3 - Liquides Combustibles D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE | |
| L'étiquetage SIMDUT | | |



Statut de l'inventaire

| Pays ou région | Nom de l'inventaire | Sur inventaire (oui/non)* |
|----------------|---|---------------------------|
| Australie | Inventaire australien des substances chimiques (AICS) | Oui |

| Pays ou région | Nom de l'inventaire | Sur inventaire (oui/non)* |
|--------------------------|--|----------------------------------|
| Canada | Liste intérieure des substances (LIS) | Oui |
| Canada | Liste extérieure des substances (LES) | Non |
| Chine | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) | Oui |
| Europe | EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés) | Non |
| Europe | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) | Non |
| Japon | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS) | Oui |
| Corée | Liste des produits chimiques existants (ECL) | Oui |
| Nouvelle-Zélande | Nouvelle-Zélande - Inventaire | Oui |
| Philippines | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) | Oui |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) | Oui |

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux
 Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
 GHS: Classification